Vol. XL Saint-Boniface, Manitoba, 25 Janvier 1911. No. 12

ABONNEMENT
Canada.....................$1.00 par année
Etats-Unis.................. 1.50 "
Europe (compris le port)..... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente........... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

Cercle LaVerendrye

SÉANCE PUBLIQUE

C'est le 6 février prochain, un lundi, qu'aura lieu la séance publique donnée par les cercles LaVérendrye et Provencher. On y représentera, comme il a été annoncé, *Les manifestes électoraux*, par le R. P. Hugolin, O. F. M. comédie de mœurs canadiennes, en trois actes. Afin de réunir un auditoire plus nombreux d'amis et de personnes sympathiques à leur œuvre, les organisateurs de la saénce ont fixé le prix d'entrée à 25 cents plutôt qu'à 50, prix ordinaire des séaances analogues.

COMMUNIQUÉ

Madame Jos. Royal decedce

LA FEMME DE L'ANCIEN GOUVERNEUR DES TERRITOIRES DU NORD OUEST EST MORTE.

Nous avons appris avec regret la mort de Madame Joseph Royal, veuve de l'Hon. Joseph Royal, survenue le 16 janvier à l'Institution des Sourdes Muettes rue, St-Denis, à Montréal.

Madame Royal était agée de 76 ans. Elle laisse deux filles: Mesdames Gagnon et Lesage et quatre fils: M C H. Royal, avocat, de St-Boniface, M. le docteur Paul Royal, de Lorette, M. Jules Royal, d'Edmonton, M. Alfred Royal, de Montréal.

Nous offrons nos très vives condoléances à la famille, et spécialement à nos deux concitoyens, M. C. H. Royal et M. le docteur Royal.

Banque d'Hochelaga

LE TRENTE-SIXIEME RAPPORT ANNUEL PRÉSENTÉ LA SEMAINE DERNIÈRE, DONNE UN ÉTAT SATISFAISANT DES AFFAIRES DE L'ANNÉE FINANCIÈRE.

La trente-sixième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque d'Hochelaga a eu lieu mercredi à midi, le 21 décembre, aux bureaux de la banque, rue St-Jacques, Montréal. Les recettes des affaires de l'année ont été des plus satisfaisantes. Les directeurs élus pour l'année courante sont MM; J. D. Rolland, R. Bickerdike, J A. Vaillancours. A. Turcotte, E. H. Lemay, J M. Wilson et F. L. Beique. Le rapport annuel pour l'année finissant le 30 novembre 1910, montre un surplus de profits sur l'année dernière de $56,876.11. Les recettes sont de $23,768,049.46, un surplus de dépôts de $1,616,773.15 sur l'année dernière, lequel a donné un profit de 16.70 pour cent.

En Enfer

A Montréal, un homme fut ramassé ivre-mort sur la rue, en plein hiver. C'était auprès des usines du "Canadien-Pacifique;" on l'y transporta.

Or il faut savoir ce que ce sont ces usines. Il y a là, sous ces voûtes sombres et vastes, des brasiers effrayants, des fourneaux énormes où la fonte bout, où des masses de fer fondent comme cire dans d'immenses chaudières, où des pièces de fer d'une grandeur prodigieuse se tordent comme des brindilles de bois Partout des machines qui stupéfient par leur masse et leur puissance, des grues, des poulies, des chaînes d'une proportion démesurée, effrayantes. Ici, le fer coule en lave bouillante; là, dans des cuves onfoncées dans le sol, le cuivre en fusion lance des flammes et des vapeurs vertes qui s'élèvent en spirales sinistres; plus loin, des instruments broient le vieux fer: tuyaux, rails, comme des fêtus de paille; ailleurs des marteaux-pilons s'abattent sur l'acier ardent, qui lance des milliers d'étincelles: telle une fusée qui éclate.

Le grondement de la lave, le grincement des poulies, le gémissement des soufflets, l'eau qui siffle comme un reptile au contact du fer rougi, les chaînes, les masses de fer qui s'entrechoquent, font un vacarme digne de l'enfer. Et au milieu de ce paysage d'enfer, des êtres qui circulent; chemise ouverte, bras nus, figure et torse noircis, yeux ardents, cheveux en désordre, ces êtres, ces hommes, les ouvriers de ces usines ont l'air de démons. C'est au milieu de cet enfer et entouré de ces démons que s'éveilla notre ivrogne

Il n'était jamais entré là-dedans; il se crut mort et en enfer.

Il se crut bel et bien en enfer, vous dis-je. Ses cheveux se hérissèrent, tous ses membres tremblerent. Juste auprès de lui un pilon broyait une masse de fer rougi. Il crut que c'était un damné que les diables torturaient de la sorte. Il se jette aux genoux du diable qui manoeuvrait le terrible pilon, et levant vers lui des bras suppliants et des mains jointes comme il n'avait jamais fait dans ses meilleures prières, il s'écrie avec un accent qui part du fond de l'âme: "Monsieur le diable, oh! je vous en prie, ayez pitié de moi!"...

Imaginez l'éclat de rire qui accueille cette prière! Le pauvre homme, qui avait entendu parler des ricanements des démons à la vue des souffrances des malheureux damnés qu'ils torturaient, n'est que plus terrifié par ce bon rire qui résonne à ses oreilles comme un ricanement satanique. Il répète sa prière avec plus d'ardeur en versant des larmes et en se traînant aux genoux du brave diable. A la vue de cette scène étrange tous les diables de l'usine accourent, et vous comprenez s'ils y vont chacun de leur rire *infernal!* ..

Le pauvre ivrogne faillit en devenir fou d'épouvante. Il y avait de quoi On eut toutes les peines du monde à le convaincre qu'il n'était pas encore en enfer, et ce n'est que lorsque la porte eut été ouverte et qu'il se retrouva dans la rue— une bonne rue de Montréal toute couverte de neige et remplie de passants, que ses terreurs se dissipèrent complètement.

A l'usine on en rit encore.

DECES

Les funérailles de M. Oscar Rochon, fils de M. Osias Rochon de Lasalle, ont eu lieu dimanche à 10 hrs. dans l'église de LaSalle. Il était décédé jeudi soir. Il était âgé de 21 ans, et occupait la position d'opérateur à la gare de Fannystelle, pour la Compagnie du C. P. R.

Les employés du C. P. R. ont envoyé une magnifique couronne de fleurs au nom de la Société des Opérateurs; plusieurs amis ont aussi offert des fleurs et des messes.

Les porteurs étaient ses frères: Messieurs Aurèle, Ephrem, Arthur et Raoul.

Parmi ceux qui faisaient cortège: M. O. Rochon, son père, M H. Bohémier, M. N. Gauthier, M A. Delorme, M. F. D. Pambrun, M. A. Pambrun, M. A. Leveillée M. E. Milord et plusieurs représentants de la Compagnie du C, P. R. On remarquait aussi plusieure amis de Saint-Boniface et de St-Norbert.

Le Rév. M. Gendron, curé de LaSalle a officié Il fit la remarque qu'il avait eu une permission spéciale de Mgr l'Archevêque, pour faire l'enterrement le dimanche à l'heure de la grand-messe.

Nous offrons à M. et Mde Rochon ainsi qu'à sa famille nos sincères sympathies.

R. I. P.

AVIS.

Par les présentes, on donne avis qu'une application sera faite à la Législature du Manitoba, à sa prochaine session, pour lui demander de passer un Acte pour constituer en Corps incorporé "Les Pères fils de Marie-Immaculée,"

G. CLOUTIER, Ptre.

Le Manitoba

MERCREDI, 25 JANVIER 1911

L'éducation anglaise et le Collège de St-Boniface


LE COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE

Des catholiques de langue anglaise, dans la ville voisine, ont mené publiquement une campagne ardente en faveur d'un idéal à eux, en matière d'éducation universitaire. Cela a duré un petit mois, à commencer du 8 décembre, à la séance du Conseil Universitaire où le Dr Devine s'est fait leur porte-parole.

A distance, aujourd'hui, il est devenu possible d'embrasser d'une vue d'ensemble tout ce mouvement. Les lecteurs du *Manitoba* aimeront à avoir la synthèse des réclamations et répliques faites de part et d'autre afin d'arrêter leur jugement définitivement

Dans l'Université d'Etat et neutre, qu'ils comptent voir s'organiser tôt ou tard, ces Catholiques anglais veulent un Collège, ou mieux une Résidence, où leurs enfants soient nourris, logés et surveillés, sans y être instruits pourtant. Ces enfants suivraient les Cours des professeurs universitaires, tout en étant sous la garde de maîtres catholiques, voire même de prêtres, qui corrigeraient, au besoin, tous enseignements suspects: To correct any false tendencies that may creep into the teachings... (Lettre du 14 Décembre publiée dans le *Free Press*) Cette Résidence n'abriterait pas seulement des jeunes hommes mûris et formés; non, hospitalière, elle hébergerait même les élèves des classes inférieures, se préparant pour les examens d'Immatriculation. Dans l'Université neutre, cette Résidence, qui permettrait aux enfants de langue anglaise de recevoir une éducation idéale, serait sur le modèle de prétendus établissements catholiques analogues à Oxford et à Cambridge.

Evidemment, voilà des catholiques qui ne sont pas contents, pour leurs fils, de l'éducation anglaise donnée par le Collège de St-Boniface. Son cours classique anglais, complet, distinct du français, et fonctionnant apparemment assez bien, ne répond pas à leurs visées. Pourquoi donc? Quelles raisons justifient leurs antipathies, ou du moins leur manque d'appréciation de ce que fait le Collège de St-Boniface pour eux?

La raison mise en avant (Cf la lettre du 14 Déc.) c'est qu'il faut à leurs enfants "a complete University training", une formation universitaire intégrale. Ces enfants ne la trouvent donc pas au Collège de St Boniface? Non, car ils n'ont point là le commerce habituel avec des jeunes gens de religion différente, le commerce et le frottement journaliers où les jeunes catholiques soient trempés, et dès là se préparent aux luttes futures, "a virile catholicity". On ne veut plus de cette jeunesse parquée là-bas; excusez le mot: il a été dit publiquement Pour une formation universitaire intégrale, outre les études, programmes et examens de l'Université, il faut encore ce mélange des deux jeunesses, catholique et protestante, ce va-et-vient continuel ensemble, cet échange constant de vues et d'aspirations On dit le résultat forcément exquis.

Mais pour aller plus au fond, divisons en deux catégories ceux qui soutiennent ces vues. Les uns y croient bonnement, comme à un dogme, et ceux-là défendent l'idée de la Résidence pour elle-même, comme un idéal en soi. C'est la première catégorie. Les autres, plus nombreux sans doute adhèrent à ce plan par le désir d'échapper à un Collège qu'ils jugent incapable de leur donner satisfaction. We are utterly unprovided for, (Cf lettre du 22 Déc, publiée dans le *Free Press*) Entre deux maux on choisit le moindre. Le Collège de St-Boniface est si insuffisant à leurs yeux que la Résidence serait une bonne aubaine, par comparaison.

On a répondu à ceux de cette deuxième catégorie (Cfpossim, les lettres de M. Cherrier et du Père Filion le 7 janvier 1911) Quand ils disent qu'un élève anglais ne peut apprendre sa langue au Collège de St-Boniface, ils s'entendent répliquer qu'ils sont arriérés de 15 ans. Avant 1895, le Collège n'enseignait pas l'anglais, il est vrai. Eh! il y avait une poignée d'Anglais dans le cours classique, un ou deux par classe. Depuis 1895? Il y eut, dix ans durant, une section anglaise dans chaque classe, à laquelle le professeur donnait la moitié de ses soins. C'est que le nombre des élèves anglais avait augmenté. Ils avaient fini par former un quart ou un tiers du cours classique. Pourtant, ce n'était pas là jouir d'un cours anglais distinct. Ils le possèdent depuis 1906, entier et distinct, et il prouve son existence par une preuve tangible, saisissable à tous les yeux, par les succès des élèves anglais à l'Université, succès égaux à ceux d'aucun autre collège de Winnipeg.

Voici cependant, un autre grief. Pourquoi les Anglais catholiques n'ont-ils pas un collège à eux, bien à eux, d'atmosphère anglaise sans mélange exotique? Et s'ils y ont droit, comment se trouver satisfaits du Collège de St-Boniface? Eh bien quelqu'un leur dénie-t-il un pareil droit? Quelle autorité mit jamais des bâtons dans les roues pour la réalisation de ces aspirations! Malheureusement, les ressources semblent manquer aux catholiques de langue anglaise pour se bâtir leur collège! Qu'y faire? Doivent-ils montrer de l'aigreur à leurs voisins pour cela? Attendent-ils que leurs voisins leur construisent le palais où ils rêvent de s'abriter?

Et quand leurs voisins les ont hébergés déjà cela ne frise-t-il pas le contraire de la gratitude qu'ils aient du mépris pour l'abri qui leur a été ouvert avec tant d'empressement. Tant qu'on ne saurait réaliser un beau rêve, il faut agréer une manière d'être encore passable et décente.

Donc, on est mécontent en certains quartiers, du Collège de St-Boniface, et d'un mécontentement assez mal justifiable. En tous cas, l'idée d'une Résidence Catholique, *comme à Oxford*, a été une idée tombée du ciel aux yeux de plusieurs. Eh, ils ne devraient pas tant s'étayer de l'exemple d'Oxford. Qu'ils y prennent garde! A Oxford, les choses se passent autrement qu'ils ne disent.

Voici, en effet, un extrait d'une lettre du R. P. O'Hare S. J. curé de la paroisse de St-Aloysius, Oxford, England— Cette lettre est actuellement entre les mains du P. Recteur de St-Boniface—"Of course, catholic students come up here, as a rule, after a full course in one of our Catholic schools being well-grounded in their religion, and *at an age* when they may be expected to mix with non-catholic students without greater risks than they would run in any secular career". Ce ne sont pas les trop jeunes catholiques qui sont autorisés à étudier à Oxford, ceux dont l'âme est susceptible de l'empreinte du faux comme du vrai, ceux qui ne savent encore se soustraire à la fascination du professeur éminent, ou sur qui la réfutation de l'erreur n'a pas encore de prise!

Il ne faut manifestement pas abuser de l'exemple d'Oxford! Au reste, comme le disait un jour le P. Cahill O M I. pourquoi nos catholiques se contenteraient-ils d'un minimum d'esprit catholique dans la haute éducation de leurs enfants, quand, à ce point de vue capital, ils peuvent avoir plus et mieux qu'à Oxford? Pourquoi envisager de bon cœur d'absorber peut-être le poison, sous prétexte que l'antidote est tout près? C'est le point sombre dans le plan de la Résidence. N'admet-il pas les jeunes même à un enseignement imprégné de protestantisme, par la belle raison que la surveillance faite sur ces enfants peut servir de correctif?

En somme, que les adversaires du Collège de St-Boniface trouvent la Résidence comme un idéal, ou seulement comme un moindre mal, peu importe, ils tombent également dans la faute de manquer de justice envers le Collège, et de songer, dans leur peine, à un expédient fort suspect.

COMMUNIQUÉ

Le miracle canadien

Ces Normands, ces Poitevins, que nous abandonnions, voilà un siècle et demi, sur les rives du Saint-Laurent, refusèrent de parler la langue des vainqueurs. Les mères ont continué d'endormir les enfants avec les chansons de la vieille France; les curés, indéfiniment, prêchent leurs ouailles, comme ils l'eussent fait dans un village de notre Ouest ou de la Basse-Normandie... Et, pourtant, ce qu'on a constaté en Alsace et en Lorraine, après l'annexion, s'était produit, là-bas, d'une faç n plus générale. Ce qu'il y avait de cultivé, de distingué, d'un peu riche, le plus grand nombre des dirigeants et des autorités sociales avaient quitté cette terre qui n'était plus la patrie... Ceux qui restèrent après l'abandon, ce furent des paysans, des chasseurs, quelques soldats. Ces petites gens ont tout sauvé.

C'est qu'ils étaient d'excellente race. Le savant abbé Casgrain a établi la généalogie des familles canadiennes. La plupart prennent leur souche dans notre réaliste Normandie et dans le raisonnable Poitou. Peu de Celtes, au Canada. A Dieu ne plaise que l'on médise des Celtes! Mais cette héroïque et profonde Bretagne, peu disposée à l'entente, à la subordination, et, pour tout dire, peu sociale, demeure le pays de l'individualisme rêveur et des clans. L'homme de Normandie apportait au Nouveau Monde une robuste volonté de vivre, sa ténacité, sa discipline, son esprit des affaires, supérieur, m'assure-ton, à celui des Anglais et des Yankees.

Ajoutez à cela que la Compagnie de Jésus, qui s'était chargée du soin de peupler la colonie, ne recruta pour l'émigration que des éléments de choix, d'une parfaite santé physique et morale. Après un siècle et demi écoulé, cette intelligence pratique qui organisa l'émigration fait éclater son bienfait. De ces soixante mille Français vigoureux, qui peuplaient le Canada en 1763, est sortie une population de près de trois millions d'hommes, aujourd'hui bien vivants. Et, sans négliger la valeur propre des ouvriers, je crois qu'il n'est pas exagéré d'affirmer qu'ici l'intelligence ecclésiastique a gagné la victoire.

Au Canada, pendant longtemps, les Anglais affectèrent de mépriser ce débris de population française, qu'ils n'avaient pu achever sur place. Ils témoignaient à l'égard de nos Franco-Canadiens, les sentiments que nous leur avons connus envers les paysans de l'Orange et du Transvaal. En 1857, lord Durham pouvait dire encore:

"Les Franco-Canadiens ne sont pas un peuple, car ils n'ont pas de littérature."

Ce mépris n'est plus de saison. Notre Canada possède une littérature complète, pourvu de tous ses organes.

Les abbés Casgrain et Tanguay ont écrit l'histoire des origines de la colonie; Philippe Aubert de Gaspé a rassemblé les traditions qu'il avait recueillies dans son enfance et sa jeunesse de la bouche des vieilles gens qui avaient encore connu le temps où la France était maîtresse, là-bas; Gérin-Lajoie, petits-fils d'un sergent qui avait combattu avec Montcalm, nous a raconté les luttes de ses compatriotes pour obtenir la liberté politique; ce même Gérin-Lajoie a fondé le roman canadien avec l'histoire d'un certain Jean Rivard, qui s'enfonce dans la forêt, y crée une propriété, une "famille, un petit centre urbain, — beau sujet qui me rappelle, par sa grandeur simple, ceux qu'a traités notre Balzac dans ces chefs-d'œuvre que je préfère à tous: *Le Curé de Village* et *Le Médecin de Campagne*. Et l'on dit encore qu'au Parlement d'Ottawa les députés de notre langue l'emportent en éloquence sur leurs adversaires britanniques.

Après cela, qu'ils soient orgueilleux, les Franco-Canadiens, je les comprends et les en loue. Je n'avouerai jamais qu'il y ait excès d'orgueil à se réclamer d'une parenté française...

Et, nous-mêmes, n'avons-nous pas le droit d'être fiers que nos colons là-bas et ailleurs, si loin de la mère patrie, abandonnés à leurs seules ressources, aient victorieusement défendu leur civilisation, leur vie spirituelle, la leur et la nôtre?

Ne cessez pas de nous aimer, Français d'outre-mer. Ici, nous avons tous confiance dans l'avenir de votre génie. Vos neiges, la rudesse même de votre climat vous est favorable. Nous avons peur que notre pensée ne s'endorme dans d'autres contrées trop chaudes où nous avons établi notre pouvoir. Nous aimons à nous dire que nous avons des réserves dans un pays sec et froid où l'intelligence s'aère davantage Ces réserves se grossissent de beaucoup de familles qui, ne s'accommodant pas des conditions de la vie française, vont, paraît-il, chercher là-bas plus d'espace et de liberté. Je ne l'ai pas appris dans *L'Emigré* de Bourget. Des voyageurs m'ont dit qu'ils avaient rencontré, dans l'ouest canadien, de grands féodaux français...

Si nos beaux-cousins du Canada mêlent, aux sentiments affectueux qu'ils nous gardent, une nuance de dédain pour nos agitations politiques, nous n'allons pas nous en offenser! Ces parents d'outre-mer croient volontiers, dit-on, que leur rôle historique sera de reprendre, un jour, là-bas, au Nouveau Monde, l'héritage de notre culture. Nous ne pourrions souffrir de cette ambition que s'ils étaient indignes de la remplir. Au milieu de ses aventures, la France est heureuse de savoir qu'elle ne joue pas sur une seule carte sa destinée.

MAURICE BARRÈS
de l'Académie française

Le devoir des catholiques

M. Jacques Piou, l'homme d'état français catholique que nos lecteurs connaissent, prononçait, il y a quelques semaines, un important discours au Congrès diocésain de Besançon. Dans cette magistrale pièce d'éloquence, l'éminent orateur a dénoncé la guerre faite à Dieu et à l'Église sous le nom menteur d'anticléricalisme. Voici en quels termes énergiques il a défini le devoir des catholiques laïques à l'heure présente:

"Plus l'Eglise est persécutée, plus on s'efforce de gêner son action, plus nous devons, nous laïques, lui offrir notre dévouement. Dans des temps réguliers, nous serions peut-être autorisés à rester dans le silence ou, du moins, dans la réserve. Mais quand l'Église est gênée dans ses moyens d'action notre devoir à nous est de lui offrir notre humble et dévoué concours.

"On vous a dépouillés, on a chassé vos religieux, on a fermé vos écoles; nous voilà, humbles laïques, prêts à marcher pour la conquête des libertés qu'on vous a ravies, de tous les droits dont on vous a dépossédé. Voulez-vous de nous? Nous voilà!

"Nous n'oublions pas que nous sommes l'Eglise enseignée Nous n'avons nullement la pensée de donner des conseils, encore moins des directions. Nous sommes d'humbles soldats, prêts à marcher sur le terrain des combats qui nous est assigné par notre rôle de laïques, et dans l'ordrecivil nous vous offrons notre dévouement pour arrêt er les coups de cette persécution qui vous menace."

Et nous saluons l'admirable conclusion de l'orateur.

"Quand on possède le droit et la vérité éternelle, on ne se courbe pas sous le joug de 30,000 francs-maçons. On se dresse devant eux, on les regarde en face. Vous êtes des usurpateurs. Nous sommes la justice, le droit, la vérité. La lutte est engagée. Elle durera entre nous jusqu'au jour où vous serez vaincus pour toujours."

La Banque d'Hochelaga

La trente-sixième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque d'Hochelaga a eu lieu hier à midi aux bureaux de la Banque d'Hochelaga, rue St. Jacques.

L'Hon. J. D. Rolland a été nommé président et M. J. A. Prendergast, secrétaire de l'assemblée.

Après la lecture de l'avis convoquant l'assemblée, sur motion de M. J. D. Rolland, MM. A. O. Morin et Joseph Hebert ont été nommés scrutateurs.

Le Président lut ensuite le rapport annuel comme suit :

TRENTE-SIXIEME RAPPORT ANNUEL

Vos directeurs ont, l'honneur de vous soumettre le Rapport des transactions financières pour l'année.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

30 novembre 1910.

CREDIT

Balance au Crédit de Profits et Pertes le 30 novembre 1909	$ 23,812 37	
Profits pour l'année finissant le 30 novembre 1910, déduction faite des frais d'Administration, Intérêt sur Dépots, Pertes et pertes probables	417,697.17	
		$ 441,509.54

DEBIT

Dividende payé le 1er mars 1910	$ 50,000.00	
Dividende payé le 1er juin 1910	50,000.00	
Dividende payé le 1er septembre 1910	50,000.00	
Dividende payable le 1er décembre 1910	50,000.00	
Réduction sur Edifices de la Banque et ameublement	21,468.36	
Porté au Fonds de Pension des Employés	5,000.00	
Porté au Fonds de Réserve	200,000.00	
Balance au Crédit de Profits et Pertes le 30 nov. 1910	15,041.18	
		$ 441,509.54

FONDS DE RESERVE

Balance au 30 novembre 1909	$ 2,300,000.00	
Porté au Crédit de ce compte le 30 novembre 1910	200,000.00	
Balance au crédit de Fonds de Réserve le 30 nov. 1910.		$ 2,500,000.00

Le 19 septembre dernier notre regretté président, M. F. X. St-Charles, mourait, après avoir consacré son temps et son énergie au service de la Banque, durant trente-six années.

L'Hon. Sénateur F. L. Beique fut alors nommé pour compléter le nombre de vos directeurs, et ces messieurs ont appelé votre serviteur, qui vous adresse la parole en ce moment, au fauteuil présidentiel.

Depuis notre dernière assemblée, une branche a été ouverte à Ville Emard près de Montréal.

Le bureau principal et toutes les branches ont été inspecté durant l'année.

(Signé) J. D. ROLLAND, Président.

BILAN

30 novembre 1910

PASSIF

Capital versé	$ 2,500,000.00	
Fonds de Réserve	2,500,000.00	
Profits et Pertes	15,041.18	
Dividendes non réclamés	3,158 65	
Dividende payable le 1er décembre 1910	50,000.00	
		$ 5,068,199.83
Dû à d'autres Banques en Angleterre et en pays étrangers	$ 49,341 62	
Billets de la Banque en circulation	2,123,957.00	
Dépots ne portant pas intérêt	4,185,896.83	
Dépôts portant intérêt	12,186,732.27	
Traites impayées des Agences sur le Bureau-Chef	153,966,91	
		$18,699,894.63
		$23,768,094.46

ACTIF

Or et argent	$ 317,253.12	
Billets de la Puissance	1,553,802.00	
Billets et chèques d'autres Banques	1,392,784.70	
Dû par d'autres Banques en Canada	202,953.52	
Dû par d'autres Banques en Angleterre	104,950.70	
Dû par d'autres Banques en pays étrangers	549,143.98	
Consolidés anglais et Débentures des Gouvernements Fédéral et Provinciaux, de la Cité de New-York et de la Cité de Montréal	1,816,720.45	
Autres Débentures municipales	228,500.00	
Autres Débentures canadiennes	87,035.00	
Prêts à demande sur Actions et Débentures	620,544.68	
Dépôts au Gouvernement en garantie de la circulation	106,000.00	
		$ 6,979,688.15
Billets escomptés courants	$16,284,568.49	
Billets en souffrance (pertes déduites)	27,559.68	
Hypothèques sur propriétés vendues par la Banque	22,273.87	
Propriétés foncières	36,116,95	
Edifices de la Banque, Ameublement et autres valeurs	417,887.32	
		$16,788,406.31
		$23,768,094.46

Sur motion de l'Hon. J. D. Rolland, secondé par M. Robert Bickerdike, le rapport tel que lu est adopté.

Proposé par M. J. P. Lebel, secondé par le Dr V. Migneault, qu'un vote de remerciements des actionnaires soit voté au Vice-Président et directeurs pour la bonne administration des affaires de la Banque durant l'année finissant. Adopté.

Proposé par M. L. N. Giel, secondé par M. Jos. de Boucherville que des remerciements soient aussi offerts au Gérant-Général, aux Gérants et autres officiers de la Banque pour le zèle qu'ils ont ont employé dans l'exercice de leur devoir. Adopté

Proposé par M. F. X. Craig, secondé par M. A. Prud'homme, que l'assemblée procède à l'élection des directeurs pour l'année courante et qu'un seul bulletin soit considéré, et que le dit bulletin exprime l'opinion et la décision de l'assemblée. Adopte.

D'après cette résolution le vote suivant a été passé :

Nous soussigné, scrutateurs dument nommés à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque d'Hochelaga, declarons les Messieurs suivants élus directeur de ls Banque d'Hochelaga pour l'année courante : MM. J. D. Rolland, R. Bickerdike J. A. Vaillancourt, A. Turcotte, E. H. Lemay, J. M. Wilson, F. L. Beique

(Signé) JOSEPH HEBERT,
A. D. MORIN,
Scrutateurs.

Montréal, 21 décembre 1910.

A une assemblée subséquente des directeurs, M. J. D. Rolland a été élu président, et M. Robert Bickerdike vice-président pour l'année courante.

(Signé) M. J. A. PRENDERGAST,
Secrétaire et Gérant-Général

Chez Nous et Autour de Nous

—Convention des ingénieurs canadiens, cette semaine à Winnipeg.

—On demande une servante. S'adresser chez madame Bernier, 147 Avenue Provencher.

—La troupe de la famille Lavallée, autrefois de St-Boniface, est au Walker toute la semaine.

—M. S. M. Jean est arrivé la semaine dernière d'un voyage de quelques semaines à Montréal.

—A loeur 2 maisons, $10.00 par mois chaque. S'adresser à P. Brault, No. 337, rue Langevin, St. Boniface.

—Madame J. E Cyr et Melle G. Lamontagne sont parties lundi, pour un voyage à Ottawa, Montréal et Québec.

—Madame Renaud, No. 336 Rue Langevin, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

—Ce soir, marche et réunion du club *Le Voyageur*, en l'honneur des *vétérans*. Programme spécial et distribution de prix des courses 1910-1911. *Hop! Hop!!*

—Des nouvelles reçues de M. Edouard Guilbault samedi dernier de New-York, annoncent qu'il partait ce jour-là pour Washington accompagné de M. Aimé Bénard, M. P. P.

—MM. Phaneuf et Tétreault offrent en vente une ou deux tables de Pool neuves et à très bon marché S'adresser à MM. Phaneuf et Tétreault No. 21 Rue Dumoulin St-Boniface.

—M et Mde Emmanuel Couture Mde J Bte. Couture, MM. Pierre Couture, E Gérard Couture sont arrivés dimanche dernier d'un voyage de quelques jours à Jefferson City, Iowa.

—Une pétition a été envoyée au conseil de ville de Saint-Boniface pour protester contre le service des tramways Il y a de quoi. Un comité doit rencontrer le gérant de la compagnie.

—Il n'y a pas de raison pour que vous perdiez vos cheveux. La Bearine les conservera forts et sains. La graisse de l'ours du Canada dans la pommade est la chose efficace. 50 sous le pot.

—Au Théâtre Walker toujours du Vaudeville distingué, toutes les après-midi à 2.30 hrs. et les soirs à 8.30 hrs. Prix de 15 cts à 75 cts. Il n'y aura plus de Vaudeville après cette semaine au Walker

—Le Pacifique Canadien va dépenser $8,000,000 pour irriguer 600,000 acres de terres propres à la culture du blé. On annonce aussi que ces terrains seront mises en valeur par des Américains.

—Les élections annuelles de l'A. C. B. M de Saint-Boniface, ont eu lieu mercredi: Président: M. Alex. LaRivière; vice-président. M. J. A. Marion; secrétaire, M. O. Leclerc; trésorier, M Jules Turenne

—Nos compliments à la Corporation pour le bon état de nos trottoirs cet hiver. Malgré les fréquentes tempêtes de neige que nous avons eues, la Ville a veillé avec soin à l'entretien de nos rues.

—Son Honneur le maire Bleau convoque une assemblée à l'Hôtel-de-Ville pour jeudi le 2 février à 8 hrs p. m dans le but de former une *Chambre de commerce*; il est d'une nécessité absolue que les hommes d'affaires de notre cité s'y rendent en foule

—Au Theatre Walker lundi prochain Alessandro Bonci, un des plus grands Tenor du monde rival de Caruso, chantera de la musique d'opéra de La Boheme, Martha; il chantera aussi en anglais, français, allemand et italien. M. Herald Osborn Smith l'accompagnera au piano. La vente des billets est au bureau du Theatre Walker; les billets peuvent être retenus par lettre à l'adresse du Walker.

—La pêche sur le lac Winnipeg est particulièrement bonne cet hiver. Il y a entre trois cents et quatre cents hommes employés à cette pêche; un grand nombre d'attelages transportent le poisson à Mafeksing et Winnipegosis. Durant le mois de décembre cinquante chars de poisson ont été expédiés de Winnipegosis. Ce poisson est presque tout envoyé sur le marché américain.

—A la première assemblée annuelle des membres de la Commission Scolaire de St Boniface, tenue mercredi le 4 janvier 1911 la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: Que les membres de cette Commission ont appris avec un profond regret la mort du père de Monsieur le Commissaire Paul Gagnon et lui envoient, ainsi qu'à sa famille, l'expression de leurs très sincères sympahies.

Feu Jos N. Millette

Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Jos Millette, arrivée la semaine dernière à Québec. M. Millette était de passage chez son cousin, M. le coroner Jolicœur, et c'est là qu'une violente inflammation de poumons l'a emporté.

M. Jos. N. Millette était né à Lanoraie, en 1842, du mariage de M. le Dr. J. D. Millette et d'Hermine de Lorimier.

Les funérailles ont eu lieu à l'église Saint-Louis de France, Montréal, lundi matin.

M. Millette avait demeuré, autrefois plusieurs années à Saint-Boniface, et il s'était fait beaucoup d'amis au milieu de nous.

Le *Manitoba* offre à la famille du défunt ses vives sympathies.

Canadian Northern Branch Lines Company

Avis est par les présentes donné qu'à la prochaine session du Parlement du Canada demande sera faite d'une loi incorporant une compagnie sous le nom de "Canadian Northern Branch Lines Company," avec les pouvoirs de construire les voies ferrées suivantes:

(a) De Grosse Ile, Manitoba, vers le nord aux Grands Rapides, avec embranchement à Sturgeon Bay.

(b) De Waseca, vers l'ouest et le nord à ou aux environs de Elbert.

(c) De Yorkton vers le nord à ou aux environs de Hudson Bay Junction.

(d) De Craven vers le nord Est, à ou aux environs de Hudson Bay Junction.

(e) De Craven, vers l'est pour rejoindre l'embranchement Rossburn du chemin de fer Canadien Nord, à l'Est de Yorkton.

(f) De Craven, vers le Nord en passant à ou près de Humboldt à ou aux environs de Prince Albert.

(g) De la ligne sus-mentionnée (d) vers l'Ouest à un point entre Davidson et Aylesbury.

(h) D'un point entre Brancepeth et Kinistino, vers le Nord Est à ou aux environs de Pas Mission.

(i) De la ligne (d) dans le ou près du township 40, Rang 7-w-2e méridien, vers l'Ouest à ou aux environs de Lac Jack Fish, au nord ouest de North Battleford.

(j) De ou des environs de Moose Jaw, vers le Nord Ouest pour rejoindre la ligne Vegreville-Calgary du Chemin de fer Canadien Nord entre Camrose et Stettler.

(k) De la frontière internationale près du Rang 7 W-4e méridien, vers le Nord et vers l'Est à un point pres de ou à l'Ouest de Battleford.

(l) De ou des environs de Macleod, vers le Nord Est à la ligne Saskatoon-Calgary du Chemin de fer Canadien Nord dans les ou près des Rangs de 1 à 4 W-4e méridien

(m) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord dans les ou près des Rangs de 1 à 4 W-4e méridien via Cardston à ou aux environs de Pincher

(n) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord dans les ou près des Rangs de 1 à 4 W-4e méridien, vers le Nord Ouest via Taber à une jonction sur la ligne (l)

(o) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord entre les Rangs 1 et 10 W-4e meridien, vers le Nord Ouest à un point dans les ou aux environs des Townships de 20 à 23 Rang 6 W-5e meridien.

(p) De Lloydminster, vers le Nord Ouest et vers l'Ouest à Bruderheim.

(q) De la voie ferree Edmonton-Lac des Esclaves, au nord de Morinville à un point dans le ou près du Tp. 56, Rang 8 W-5e meridien.

(r) De ou des environs de Fort Pitt, vers le Nord Ouest à la Rivière Athabasca.

Avec le pouvoir d'acquérir des vaisseaux et d'etablir des lignes de navigation, d'acquérir des quais, des élévateurs et autres facilité de transport, d'exploiter et de se servir de la force motrice électrique ou autre, et de disposer du surplus de cette force, de construire et d'exploiter des lignes téléphoniques ou telégraphiques et de collecter des droits pour l'usage des dites lignes, aussi de déterminer la nature et le montant des obligations qui doivent être emises en vertu de ces lignes autorisees et la manière d'émettre telles obligations, aussi le pouvoir de se fusionner avec d'autres compagnies, de partager les pouvoirs, les actions et les obligations de toute compagnie, aussi le pouvoir d'acquérir par construction ou autrement des hotels, des restaurants et des parcs, et d'émettre des obligations sur les propriétés de la Compagnie autres que ses voies ferrées; en sus de tous pouvoirs ordinaires et coutumiers.

GERARD RUEL
Solliciteur pour les requérants
Daté à Toronto, ce 10ème jour de Novembre

FEUILLETON DU MANITOBA

Un Mariage Telegraphique

No 10

Tout aux charmes de la conversation, ni Mlle Leréal, ni Mirielle, encore moins Richard, ne s'inquiétèrent du temps... Ils laissèrent les nuages courir, s'amonceler, le ciel s'obscurcir, sans y prendre garde.

En vain l'atmosphère devenait plus lourde, les oiseaux rasaient la terre, les feuilles emportées par l'ouragan tourbillonnaient dans les airs... tous ces signes précurseurs de la tempête, qui, ordinairement, n'échappaient pas à Mlle Francine passaient complètement inaperçus ce jour là.

Un bruit sourd pourtant se faisait parfois entendre:

— C'est le tonnerre! dit la jeune fille.

— Non, non, reprit Mlle Leréal, c'est une voiture.

Une détonation plus forte se produisit alors:

— C'est la voiture du bon Dieu! dit en riant Richard. C'est ainsi que j'appelais le tonnerre quand j'étais enfant! Mais, reprit-il sérieusement, n'avez-vous pas des précautions à prendre à cause de l'électricité?...

— Je vais savoir cela! déclara Mlle Francine, qui ouvrit la fenêtre et se mit à étudier le temps.

Elle qui ne s'était jamais trompée dans ses pronostics, elle qui aurait pu revendiquer la qualité de petite-fille d'un professeur à l'Observatoire, annonça aussi magistralement que si elle avait rendu un jugement de la plus haute importance que:

— Un orage avait lieu du côté de la Margeride... Mais que le vent le chassait vers la montagne, et qu'il ne viendrait pas jusqu'à B... Nous pouvons être tranquilles! affirma-t-elle.

A peine avait-elle achevé qu'un violent coup de tonnerre vint lui donner un démenti formel. Bientôt le bruit de la foudre répercuté par les échos de la vallée, devint effrayant!... Quelques instants après, une étincelle électrique se produisait au bureau ..

— Ah! Seigneur! s'écria la receveuse terrifiée, qu'allons nous devenir? Mirielle, vite, mon enfant, lachez le fil conducteur!... Nous sommes tous perdus!

— Permettez, Mademoiselle, dit Richard s'élançant à la place de la jeune fille.

Et à la grande stupéfaction de cette dernière, il se mit à manier habilement les différentes parties de l'appareil, prenant avec sangfroid toutes les mesures nécessaires en cas d'orage, se servant des mots techniques et rassurant de son mieux les deux dames.

Mlle Francine récitait son chapelet avec ferveur, tout en faisant le tour de l'appartement pour trouver un coin moins exposé aux courants d'air, plus éloigné des piles... moins rapproché de la porte ou de la cheminée... Dans son effroi, elle calculait déjà le chemin que suivrait la foudre si elle éclatait chez elle.

Mirielle se signait dévotement lorsqu'un éclair fulgurant, déchirant les nuages, projetait sa sinistre lueur. Elle éprouvait cette terreur involontaire que les natures délicates, surtout, subissent sous l'influence des éléments déchainés. Elle restait atterrée... Enfin après quelques minutes qui parurent des siècles, une pluie abondante mêlée de grêle s'abattit avec fureur sur la petite ville dont toutes les rues furent bientôt changées en torrents. L'eau pénétra même dans le bureau de poste, installé un peu en contre-bas de la route.

La pauvre receveuse faillit en mourir de frayeur... Elle voyait déjà sa maison entrainée par le courant ou s'écrouler en l'ensevelissant sous ses décombres. Elle voulut sortir, mais sentant aux jambes le froid de l'eau, elle s'appuya contre la porte et rassembla toute son énergie pour crier: "Au secours!... Au secours!..."

Elle était vraiment comique, la chère demoiselle, et Richard ne pouvait s'empêcher de rire tout en opérant un véritable sauvetage, car il la transporta à l'étage supérieur. Mirielle, affolée, les suivit, abandonnant ainsi totalement, au soi-disant magistrat, la garde du bureau.

Après avoir laissé les deux dames à l'abri de l'inondation, celui-ci était redescendu paisiblement et, comme un homme qui est à son affaire, il surveillait, attendait patiemment que tout fut rentré dans le calme.

Cependant lorsque les éclats de la foudre eurent cessé Mirielle, revenue de sa panique, songea que sa présence devait être nécessaire en bas, et vint pour reprendre son poste. Quelle ne fut pas sa surprise de trouver Richard, installé à sa place, correspondant avec les villes voisines, s'assurant si les fils télégraphiques n'avaient pas été coupés et remettant, pour ainsi dire, tout en ordre.

— Les communications sont interrompues du côté de la montagne, dit-il à Mirielle, quelque poteau sans doute a été renversé... Mais ne vous inquiétez pas, Mademoiselle, j'ai télégraphié à Mende, et demain je parlerai moi même au directeur.

— Oh! Monsieur, combien je vous remercie, balbutia la jeune fille. Vous m'avez rendu un véritable service aujourd'hui.

— Oh! Mademoiselle, vous exagérez...

— Non vraiment, je vous l'assure. Je n'avais jamais vu pareil orage et si vous n'essiez pas été là! Qui sait ce que nous serions devenues... Je ne l'oublierai de ma vie.

— Alors, Mademoiselle, croyez bien que je suis doublement heureux si j'ai pu vous être utile!

Et il enveloppa Mirielle d'un regard si profond et si doux qu'elle se sentit troublée... Emue, interdite, elle ne savait que faire lorsque Mlle Francine vint fort à propos la tirer d'embarras.

Le courage de Mlle Leréal avait grandi depuis que le péril avait disparu. Après s'être bien assurée que tout danger était passé, elle sortait enfin de sa cachette et venait à son tour remercier Richard.

— Monsieur le substitut, lui dit-elle avec effusion, vous m'avez sauvé la vie! Comment? oui! comment vous témoigner ma reconnaissance...

— En me permettant de revenir quelquefois vous voir, Mademoiselle.

— Ah! vous me comblez... C'est trop d'honneur!...

— Oui! continua-t-elle en s'exaltant; de la science! du dévouement! une politesse exquise!... Voilà bien les caractères distinctifs auxquels on peut reconnaître un sujet distingué de la magistrature! Monsieur Richard, croyez-moi, vous deviendrez célèbre!...

M. Richard, hélas, ne trouva rien à répondre et se borna à saluer profondément... Que dire, du reste, d'une telle prophétie? Elle ne risquait pas de se réaliser, et pour cause.

Aussi le jeune homme trouva-t-il prudent de battre en retraite:

— Mesdames, dit-il, il est déjà tard. Je n'aurai que juste le temps d'aller rejoindre l'omnibus, permettez-moi donc de prendre congé de vous... Veuillez agréer mes respects, je vous prie.

S'inclinant avec grâce devant Mlle Francine d'abord, devant Mirielle ensuite, il sortit aussitôt.

— Ah! quelle journée! ma chère, quel temps affreux! disait ensuite Mlle Leréal à son amie Sophie. J'ai cru que c'était mon dernier jour... Et sans M. Richard! N'est-ce pas, Mirielle?

— En effet, vous étiez en compagnie? dit Mlle Sophie d'un air pincé

— Et en bonne! je vous l'assure, fit Mlle Francine triomphante. Quel charmant jeune homme! Comme il cause bien!... Substitut, ma chère, substitut!... Un descendant des Richard que ma famille a connu! Mais c'était bien visible... Je vous l'avais bien dit!

— Vous ne m'en aviez pas parlé, que je sache.

— Si, ma chère, si, rappelez vos souvenirs...

— Oh! peu m'importe!... Et l'eau est entrée chez vous?

— Dites qu'elle a failli entrainer la maison... que j'ai manqué me noyer... Heureusement M. Richard était là! Si vous aviez vu avec quel courage il s'est dévoué pour venir à mon secours!... Je le lui ai dit et je le répète: il m'a sauvé la vie!

— Alors, il obtiendra une médaille de sauvetage, dit avec ironie Mlle Fouchard.

— Il la mérite, Sophie. Il la mérite. Vous verrez que tous les journaux parleront de cela... C'est impossible qu'un magistrat passe inaperçu...

— Mais, hasarda timidement Mirielle, est-ce que les substituts connaissent aussi la télégraphie?

Mlle Francine se redressa superbe:

— Un magistrat doit tout savoir, déclara-t-elle.

Cela fut dit d'un air si convaincu que pas une objection ne put s'élever contre cette assertion.

Néanmoins, Mlle de Boisfleury resta fort intriguée:

"Moi qui le prenais pour un naïf! se disait-elle le soir dans sa chambrette. Il était si gauche, si maladroit la première fois qu'il est venu!... Et pourtant on aurait dit, à le voir faire ce soir, qu'il n'avait jamais fait autre chose... Puis, comme il m'a regardée!... Tout cela est bien étrange!..."

A suivre

Peary donne ses preuves

Washington, D.C, 19—Le capitaine Robert E. Peary a raconté l'histoire de son voyage aux solitudes glacées du nord, devant un sous-comité du comité parlementaire sur les affaires navales On a fait comparaître Peary afin qu'il fournisse les preuves de sa découverte du pôle, le 8 avril 1909. Il y a actuellement pendante une législation, pour reconnaître au nom du pays, les prétentions du decouvreur. Peary a produit tous ses mémoires, originaux, ses observations et ses records, et a répondu à une quantité de questions.

Les Finances de Manuel

Lisbonne, Portugal, Janvier—Les négociations entamées entre le gouvernement britannique et le gouvernement portugais, au sujet du déplorable état des finances du roi Manuel, ont été couronnées de succès.

Le ministère des affaires étrangères de Grande-Bretagne faisait remarquer que les moyens de subsistance du roi détrôné étaient insuffisants. En conséquence, le gouvernement portugais a décidé de lui allouer les revenus provenant des propriétés de la famille de Bragance, en attendant l'arrangement final entre le gouvernement et la famille royale.

AVIS

Avis est par les présentes donné que Thomas Bell, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, propriétaire d'hotel, fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un bill de divorce contre sa femme, Adella Bernice Bell, de la dite ville de Winnipeg, dans le Manitoba, pour cause d'adultère.

Daté à Winnipeg, dans la Province de Manitoba, ce 15ème jour d'octobre A. D 1910.

PHILIPPS & WHITLA,
Solliciteurs pour le demandeur

Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes: l'égout et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Province en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770; elle se chiffre maintenant à $111106, 390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration
Winnipeg, Manitoba.